|  |
| --- |
| Direction de l’intérieur et de la justice du canton de Berne  Autorité de protection de l’enfant et de l’adulte (APEA) |
|

Formulaire

Données personnelles de la curatrice privée ou  
du curateur privé et déclaration

1. Données personnelles

Nom et prénom:

Rue et numéro:

NPA et localité:

Tél. privé:       Tél. prof.:       Tél. portable:

Adresse électronique:

Date de naissance:

Lieu d’origine:

Langue maternelle:       Autres compétences linguistiques:

1. Formation et profession

Formation:

Occupation actuelle:

Connaissances particulières:

1. Déclaration

Je déclare être d’accord d’assumer une curatelle sur mandat de l’Autorité de protection de l’enfant et de l’adulte (APEA) du Jura bernois/de Bienne pour:

Nom et prénom:

Date de naissance:

Rue et numéro:

NPA et localité:

Relation avec la personne  
sous curatelle:      

Je connais mes droits et devoirs en tant que mandataire, notamment mon obligation de garder le secret. Je sais également

* qu’en ma qualité de curatrice ou de curateur, je suis responsable de la gestion des revenus et de la fortune de la personne placée sous curatelle dans la mesure où l’APEA m’en a confié la tâche;
* qu’en ma qualité de curatrice ou de curateur, je tiens moi-même le compte de gestion des opérations courantes (recettes et dépenses);
* que la comptabilité peut être assumée par le service social à ma demande dans la mesure où cette prestation est proposée;   
   Je souhaite que le service social compétent se charge de la comptabilité.
* que les décisions concernant le reste de la fortune (immobilisations, aliénations, etc.) requièrent l’approbation de l’APEA conformément à l’ordonnance sur la gestion du patrimoine dans le cadre d’une curatelle ou d’une tutelle (art. 4, al. 2; 6, al. 2; 7, al. 2 et 3; 8, al. 3 et 9 OGPCT);
* que je ne peux disposer des valeurs soumises à la surveillance de l’APEA qu’avec son accord (à l’exception du compte utilisé par la personne placée sous curatelle, qui est laissé à sa disposition);
* que le service de révision de l’APEA est l’interlocuteur compétent pour toutes les questions concernant la sécurité et la conversion des placements de la fortune gérée dans le cadre de la curatelle;
* que le service des mandataires compétent me soutient dans le cadre de mon entrée en fonction et reste à ma disposition pour répondre à toute question qui se présente dans le cadre du mandat;
* que je dois envoyer à l’APEA un rapport d’activité ainsi que la comptabilité et les justificatifs aussi souvent que nécessaire, mais au moins tous les deux ans;
* que j’ai droit à une indemnité pour l’exercice du mandat, fixée par l’APEA après examen du rapport et des comptes, et que je peux demander le remboursement de mes frais.

Je m’engage à informer l’APEA immédiatement si j’apprends que la personne susnommée m’a désigné/e comme héritière/héritier ou légataire ou qu’elle a l’intention de le faire.

J’atteste en outre n’avoir ni dette non garantie ni antécédents judiciaires, et je prends par ailleurs connaissance du fait que l’APEA peut se renseigner auprès de l’Office des poursuites et des faillites ou obtenir un extrait du casier judiciaire suisse.

Je confirme par ma signature que les données me concernant sont exactes et que j’ai pris connaissance des indications ci-dessus.

Lieu, le JJ.MM.AAAA

Signature

Nom et prénom